

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 JUILLET 2018

Absents avec excuses : Maud Arnaud, Géraldine Bègue, Colette Faure, Alain Mazet

Secrétaire : Evelyne Chouvier

Sous la présidence d'Evelyne Chouvier, Maire, lecture est faite des comptes-rendus des conseils municipaux du 07 mai 2018 et du 18 juin 2018 par Jacques Boguel. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

1- AGGLO :

Conseils communautaires des 19/6 et 10/7

Réunion de secteur le 21/6 à Chazelles-sur-Lavieu : déchets (plus de sacs jaunes début 2019, un container jaune sera fourni et livré par l'Agglo gratuitement à domicile ; nous passerons à la taxe et non plus à la redevance)

Voirie : des élus de Margerie/Soleymieux/St-Jean proposeraient une éventuelle réfection de la route de Gabeloup en tant que voie communautaire.

Commissions « développement » le 3/7, « voirie » le 4/7 et « équipe technique »

2- Commission « Social » :

CCAS : les jeux d'eau ont eu lieu le 9/7

3- Commission « Ecole » :

La réorganisation des temps de travail du personnel de l'école est en place avec 7 agents, l'Inspection Académique devrait peut-être proposer un assouplissement du taux d'encadrement prochainement suite à l'arrêt des TAP.

Bilan 2015/2016 : le paiement du solde est demandé à Soleymieux

CAF : prestation de service enfance jeunesse (24 702,66€)

Qualité de l'air : des devis seront demandés pour ce nouveau contrôle obligatoire.

Tarif périscolaire : une augmentation de 2 centimes est décidée - **Délibération à l'unanimité.**

4- Commission « Administration/Finances » :

CDPPT du 22/6 : fermeture de 2 anciens bureaux de poste à St-Etienne mais création de celui de Wilson. Une plaquette est envoyée à tous les maires pour faire connaître le travail de cette commission.

Dotation « élu local » (2 972€) ;

Subventions venues du CD : Taxe additionnelle aux droits de mutation 2017 (30 694,19€), soutien à la filière bois (6 375€), enveloppe de solidarité (4 827€)

Groupement d'achat d'électricité pour 2019 : la commune n'adhère plus au SIEL car des économies conséquentes ont été réalisées sur les dernières années.

Transfert comptable de la compétence assainissement - **Délibération à l'unanimité.**

Risques majeurs le 4/7 : le groupe de travail affine le Plan communal de Sauvegarde qui pourrait être présenté à la population en fin d'année.

Le Syndicat du Moulin Juquel décide que le tarif de l'eau sera de 1€/m³ (la moyenne en France est de 2,03€/m³).

5- Commission « Voirie » :

Voirie forestière : l'entreprise Gaucher interviendra début septembre.

La Gendarmerie sera contactée pour : le stationnement arrêt minute non respecté, les carrefours de Bellevue/RD5, Le Vorzet/RD5 signalisation non respectée.

Circulation au lotissement du Vorzet : à l'intersection de l'impasse des Genêts il y aura une « priorité à droite » à la descente et un « céder le passage » à la montée, cette décision a été prise en concertation avec les riverains.

Un courrier sera adressé au Département pour récupérer un délaissé non entretenu par celui-ci et causant des nuisances aux riverains - **Délibération à l'unanimité.**

6- Commission « Bâtiments » :

Gîte de Montchovet : un devis pour rénovation de salle de douche sera demandé, la construction d'un abri pour voiture n'est pas possible conformément à notre PLU.

Le restaurant La Forez'tière fermera au 31/7. Une annonce sera diffusée rapidement pour une reprise.

Un gîte sera libre à la Cruzille et 2 appartements dans le bâtiment de la Poste.

Chasseurs : la convention de mise à disposition du local est signée

Thinereilles : la vente du bâtiment accueillant les services techniques a été signée le 23/6

7- Commission « Culture et communication » :

OT : il est possible à présent de réserver, en ligne, les billets de spectacles sur notre territoire

Médiathèque : pour 2019 pérennisation de la ligne budgétaire uniquement pour l'animation pour un montant de 600€ - **Délibération à l'unanimité** ; les conventions de fonctionnement « Commune/Loire Forez » et « Commune/Département » pour l'intégration au réseau intercommunal des médiathèques-ludothèques ont été signées - **Délibérations à l'unanimité.**

Journées du Patrimoine les 15-16 septembre « visite guidée de La Cruzille ».

Préparation de la commémoration du 11 Novembre.

Intervillage 2019 : le CM décide la gratuité de la salle des fêtes pour le 6/7/2019, Soleymieux voulant organiser cette manifestation - **Délibération à l'unanimité.**

8- Urbanisme :

Taxe d'aménagement (1 447€), redevance d'archéologie préventive (132€)

Déclaration préalable : cloture Odwrot, enseigne Crédit Agricole

9- Infos :

AMF

10- Date du prochain CM : le 31/08/2018

11- Questions diverses